



Altercation magasin

Par nawelna1a

Bonjour,

Je vous écris car j'ai besoin d'aide. Je suis actuellement en vacances. Il y a environ un mois de cela, j'ai eu une altercation verbale avec une vendeuse de chez Sephora dans un centre commercial. Je lui ai demandé de me conseiller sur des produits, mais elle était très hautaine. Étant donné que j'étais déjà affectée par une agression que j'ai subie, je lui ai alors parlé d'un ton sec, en lui disant qu'elle était très désagréable, que je venais acheter mes produits et que si ce métier ne lui plaisait pas, elle pouvait le changer. Elle a commencé à me répondre très méchamment. Du coup, nous avons un peu haussé le ton et sa manageuse est intervenue et a pris parti pour elle.

Ils ont alors appelé la sécurité pour que je sorte du magasin. L'homme de la sécurité est venu et m'a demandé de le suivre. J'ai refusé de le suivre en lui disant que même lui me parlait d'un ton très hautain, qu'il aurait dû aller travailler à Marseille pour parler aussi méchamment. Bref, je me suis emportée, excusez-moi de cette phrase débile, mais sur le coup, je n'ai pas réfléchi. L'homme de la sécurité, étant donné que je ne voulais pas le suivre, a contacté la police qui est intervenue sur place. Lors de l'intervention de la police, nous avons pu discuter de ce qui s'est passé. Étant donné qu'il n'y avait pas de menace de mort, ni de violence physique, ni de dégradation, le policier nous a dit que l'affaire allait être classée, malgré nos plaintes, et il nous a conseillé de régler ça à l'amiable, ce que j'ai pu faire. Ce que nous avons fait.

Mais voilà, maintenant que je suis en vacances et que la police est venue chez moi pour me chercher afin que l'homme chargé de l'enquête m'interroge. Euh, donc, ce qui veut dire qu'il y a quelqu'un qui a porté plainte contre moi, malgré le fait que l'on ait réglé ça à l'amiable le jour même avec la patrouille de police. Je ne sais pas maintenant si c'est pour cette histoire ou si c'est parce que ma sœur est retournée dans le magasin, alors que j'avais l'interdiction, et qu'elle a utilisé mon compte client pour régler les achats, sachant qu'on se ressemble. Est-ce que je risque d'aller en garde à vue pour l'altercation, ou est-ce que c'est plutôt parce que ma sœur a payé avec mon compte ? Et pourquoi sont-ils venus chez moi à la maison ? Est-ce que c'est dangereux ou pas ? Est-ce que c'est plus pour l'altercation ou pour le fait que ma sœur est allée dans le magasin et qu'ils pensent que c'est moi ? Merci beaucoup je m'excuse par avance cordialement

Par kang74

Bonjour

Vous le saurez en vous rendant à cette convocation, même si vous avouerez qu'il n'est pas très intelligent de faire venir votre petite soeur qui vous ressemble avec votre carte qui est nominative ...

Il est toujours plus préjudiciable de faire le mort quand on est convoqué par les FDO : présentez vous rapidement .

Par Isadore

Bonjour,

Peu probable qu'une simple querelle avec le personnel d'un magasin donne lieu au déplacement de la police. Il est impossible de deviner ce que vous veuta police, mais si une enquête a été ouverte c'est pour une chose plus sérieuse qu'une banale prise de bec.

Il est possible que la police veuille vous voir pour des faits qui n'ont rien à voir avec vous, par exemple vous avez pu être témoin de quelque chose.

Par nawelna1a

Merci pour votre réponse, mais je n'ai pas dit à ma sœur d'aller à ma place. Vu que je suis cliente Gold chez Sephora, de

base, ma sœur aime mettre les points de ses achats sur mon compte. C'est son magasin habituel aussi, et elle n'était pas au courant de ce qui m'est arrivé. Donc, elle a donné, comme d'habitude, mon compte pour les achats.

Mais est-il possible qu'ils soient venus chez moi parce qu'ils pensaient que c'était moi qui étais retournée au magasin ? Ou parce que la vendeuse a porté plainte pour l'altercation verbale ? Il y a eu des paroles, mais pas de menace, ni de violence physique, ni de dégradation après. Je ne connais pas tellement les lois, donc je me demande s'ils seraient venus pour l'altercation, ou si un simple courriel aurait suffi. Merci de votre réponse.

Par jodelariege

bonjour
vous auriez dû prévenir votre sœur de votre interdiction d'aller en magasin ... y compris d'utiliser votre compte le magasin a pu croire que vous vouliez passer ainsi outre l'interdiction en "rusant"
après on ne sait pas ce qui se passe ou passera....on espère qu'il n'y a pas eu vol (cela arrive...)
par ailleurs il se peut que la vendeuse ait effectivement porté plainte malgré les paroles rassurantes du policier sur le moment
vous dites que la police est venue vous chercher , les policiers ont dû vous dire pourquoi?

Par Isadore

Ne sachant pas quelles paroles ont été prononcées, on ne peut pas vous dire si une infraction a été commise (par exemple des insultes).

Le plus simple est de prendre rendez-vous au commissariat, vous serez fixée.

Par janus2

vous dites que la police est venue vous chercher , les policiers ont dû vous dire pourquoi?

Bonjour,
A priori, elle n'était pas chez elle..

Mais voilà, maintenant que je suis en vacances et que la police est venue chez moi pour me chercher afin que l'homme chargé de l'enquête m'interroge.

Par kang74

Bonjour

Les Cartes du Programme de fidélité Sephora sont nominatives, personnelles et réservées aux particuliers pour leur usage propre et non-professionnel. Elles ne peuvent être cédées et ne sont en aucun cas des cartes de paiement.

Il ne peut y avoir qu'une seule Carte du Programme de fidélité par personne (même nom, prénom(s), adresse, email et/ou numéro de téléphone) et les avantages associés ne peuvent pas être cumulés. X se réserve la possibilité d'effectuer tout contrôle pour vérifier la validité de la souscription. Si X constate qu'une même personne détient plusieurs Cartes du Programme de fidélité Sephora, les données et avantages de l'adhérent ne seront comptabilisés qu'une seule fois au sein d'une seule et même Carte et les cartes superflues seront désactivées et purgées de leurs points et avantages en doublon. Il est précisé qu'à tout moment l'adhérent peut se rendre sur son espace client sur le site Internet X.fr, l'application mobile X France (disponible sous Iphone et Android) ou en magasin afin mettre à jour ses informations personnelles.

L'adhérent s'engage à utiliser le Programme de fidélité Sephora conformément aux dispositions visées dans les présentes conditions générales. A défaut, Sephora se réserve la possibilité de suspendre ou de résilier le compte fidélité de l'adhérent, de désactiver ou de purger de ses points la ou les Cartes du Programme de fidélité Sephora de l'adhérent, ce dans les conditions visées en article « Suspension / Désactivation / Perte de points

Par de là, la seule personne qui puisse utiliser cette carte c'est vous , sinon vous fraudez .

Par jodelariege

effectivement....merci

Par nawelnala

Merci à tous pour vos réponses. Dans mon cas, il n'y a pas eu de vol, ma s?ur a seulement utilisé ma carte pour y verser des points. Le policier a-t-il pu nous confondre ou a-t-il reçu une plainte concernant mon compte, qui aurait enregistré des achats ? Cela ne justifie pas une visite à mon domicile pour une simple altercation verbale.

Je suis perplexe. Cependant, ils ont fourni leur numéro de téléphone et le nom du policier en charge de l'enquête. J'ai lu des articles indiquant que, pour les faits les plus graves, le policier ne donne pas son nom avant l'enquête. Est-ce exact ?

(ce qui n'est pas mon cas ici, en tout cas d'après ce qu'il s'est passé)

Par kang74

Mais personne n'a le droit d'utiliser votre carte pour y verser des points !
C'est de la fraude sinon .
Enfin comme le dit Isadore, cela peut être une autre affaire, un autre contexte .
Personne n'a de boule de cristal, seuls les FDO savent et vous informeront .

Par jodelariege

comme déjà dit on ne peut pas savoir ce qui se passe mais si il y a une enquête c'est qu' il y a eu une plainte; pour quoi? on n'en sait pas plus que vous

Par Isadore

Le fait que le policier donne son nom n'est pas signifif. Pour le reste on peut aussi bien imaginer u e plainte pour injures, qu'une enquête ouverte pour escroquerie contre votre s?ur ou le fait que vous soyez témoin dans une enquête.

Ne vous mettez pas la rate au court-bouillon, appelez ce policier.